



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

LE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC N°63 2024



Réserve de biosphère
du marais Audomarais
Aa-Hem-Flandre

QUAND L'EAU NOUS RÉUNIT À L'UNESCO

Une autre vie s'invente ici

* ÉDITO

C'est avec fierté que je partage avec vous l'obtention de la désignation « Réserve mondiale de biosphère de l'Unesco » obtenue cet été pour le marais audomarois, les vallées de l'Aa et de la Hem, les landes atlantiques et la Flandre. Ce territoire de 111 communes a été pensé suivant une logique de cohérence du cheminement de l'eau et d'un point de vue géographique (1).

Au-delà de cette reconnaissance mondiale et de la lumière qu'elle projette sur notre territoire, être Réserve de biosphère c'est engager localement avec tous les habitants et tous les acteurs locaux des réflexions et des projets pour mettre en place des actions et des solutions innovantes pour des relations harmonieuses entre les humains et la nature. Autrement dit préserver et valoriser la biodiversité et la culture des territoires en lien avec le développement économique et social. Nous avons maintenant dix ans pour étendre sur un plus vaste territoire ce que l'on met déjà en œuvre pour développer les activités humaines en respectant la nature et la culture locales.

Enfin, rappelons que la reconnaissance Réserve de biosphère de l'Unesco, tout en contribuant activement à la préservation des patrimoines, ne met pas en place de nouvelles réglementations. Elle s'appuie sur les réglementations existantes, en proposant de développer des coopérations sur le développement durable entre territoires.

(1) Pour en savoir plus sur la Réserve de biosphère marais audomarois - Aa - Hem - Flandre, lire le Focus pages 6 et 7.



Sophie WAROT-LEMAIRE

Conseillère Départementale
Présidente du Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale



LE VER DE TERRE,
MAILLON ESSENTIEL
DE LA VIE MAIS MENACÉ !

Les vers de terre jouent un rôle essentiel dans la qualité des sols. Leurs réseaux de galeries permettent d'aérer le sol et donc de faciliter la pénétration des racines dans les sols. Les galeries des vers de terre favorisent également le passage de l'eau ce qui évite les ruissellements et l'érosion des sols. Mais surtout, les vers de terre contribuent à la formation de l'humus, la partie fertile des sols : ils mélangent des matières minérales avec des matières organiques en décomposition à la surface et forment ainsi la couche fine qui nourrit la planète. Leur travail de décomposition produit aussi des nutriments pour les plantes et les autres organismes du sol. Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et ses partenaires, dont la Chambre d'Agriculture, proposent régulièrement aux agriculteurs volontaires différents tests pour estimer la population de vers de terre dans leurs champs, notamment dans le cadre des pratiques agroécologiques. Enfin, n'oublions pas que les vers de terre sont des proies pour de nombreux prédateurs. Il est donc important d'en trouver en quantité et de qualité, pour notre santé, celle des sols et des nombreuses espèces qui en dépendent.

SOMMAIRE

Cap 2028 /

Coins nature : la biodiversité au cœur des villages p. 5

Focus / Quand l'eau nous réunit à l'Unesco p. 6 & 7

Ils font le Parc /

Les enfants au chevet de la biodiversité dans leurs écoles ... p. 8

Escapade / Mimoyecques : L'Histoire de la Terre
et des Hommes p. 9

Patrimoine / Le cheval Boulonnais : le compagnon
de toujours du bocage p. 10

Les actus en caps et marais d'Opale

CONSTRUIRE LE PAYSAGE DE DEMAIN



/ **Grand Site de France Les deux Caps** / Les Deux-Caps renouvellent leur candidature au label « Grand Site de France » pour 2024-2032 ! Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale soutient cette candidature et apporte sa contribution au dossier. Financée par le Fonds Vert de l'Etat, fonds pour accélérer la transition écologique, une approche expérimentale* a été mise place sur le futur périmètre du Grand Site Les Deux Caps (passant de 8 à 18 communes) : elle propose de s'appuyer sur le paysage comme élément essentiel pour penser les futurs aménagements mais aussi l'habitat, les activités, l'agriculture, les risques, la mobilité et la préservation de la biodiversité. C'est sur le terrain que des étudiants de l'Ecole Nationale d'Architecture et du Paysage de Lille, futurs paysagistes-concepteurs, sont venus se former à cette « approche paysagère » pendant leur année scolaire. Ils ont rencontré des élus, des agriculteurs, des habitants, des professionnels du territoire pour en comprendre ses enjeux. Avec eux, le paysage n'était plus simplement un beau tableau mais un élément rassembleur et une source d'inspiration pour relever les défis du territoire comme la pression foncière, l'érosion du littoral et de la biodiversité. Leurs travaux comportent donc des propositions de réponses à des questionnements réels. Ils feront cet automne l'objet d'un recueil qui enrichira le dossier de candidature du Grand Site de France Les deux Caps.

* Les partenaires de cette démarche expérimentale sont : le Département du Pas-de-Calais, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais (CAUE 62), la Communauté de communes de La terre des deux Caps, la Dreal Hauts-de-France, l'Agence de l'eau Artois-Picardie et le Parc naturel régional.

1 003

C'est le nombre de panneaux photovoltaïques que la SAS « Énergie Citoyenne d'Opale » (ECO) compte poser avec sa première grappe de projets. La centrale installée sur la toiture des garages des ateliers municipaux de Condette est déjà opérationnelle et deux autres projets sont bien avancés sur la commune de Wimille. L'électricité produite est réinjectée dans le réseau Enedis. La SAS ECO est une entreprise citoyenne, c'est-à-dire que son capital est détenu par des habitants, des collectivités et des entreprises, et que son fonctionnement est coopératif : un actionnaire = une voix, quel que soit le nombre d'actions souscrites. Chacun peut devenir actionnaire et ainsi participer au développement des énergies renouvelables. Infos : www.saseco.fr

UNE STERNE CASPIENNE DANS LE MARAIS AUDOMAROIS

/ **MARAIS AUDOMAROIS** / Au printemps 2024, une nouvelle espèce d'oiseau a été observée dans le marais audomarois : une sterne caspienne. Cette espèce est la plus grande des sternes car sa taille avoisine celle des goélands. C'est un oiseau migrateur que l'on retrouve en Scandinavie et dans le sud-est de l'Europe (Ukraine voire Turquie) pendant le printemps, c'est là qu'elle niche. Elle passe l'hiver en Afrique et parfois près de la Méditerranée. Durant sa migration, elle traverse l'Europe centrale. Il est très rare d'en voir chez nous. Photographiée en avril, elle est donc la 267^e espèce d'oiseaux observée dans le marais audomarois.





DES SUIVIS DE BIODIVERSITÉ AU CHÂTEAU D'ÉCOU

/ TILQUES / Le Château d'Écou est un des joyaux patrimoniaux du village de Tilques. Autour de lui, se trouvent de nombreux terrains et zones naturelles humides qui font partie du domaine du château et où les premiers inventaires ont mis en évidence la présence d'espèces emblématiques. Pour garantir la bonne gestion environnementale de cet espace de marais d'une dizaine d'hectares, l'équipe du Parc a proposé la signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) avec le Syndicat Mixte du Parc. Cet acte notarié étant la garantie de l'engagement volontaire des propriétaires du Château à préserver ces parcelles. L'implication du Parc sur cet espace permettra de restaurer la qualité paysagère du site, de réouvrir le milieu et d'améliorer les conditions d'accueil de la flore et de la faune. Le Parc est soutenu par la Fondation Crédit Mutuel Nord Europe sur cette opération de mise en place de l'ORE. C'est ainsi qu'au printemps, le Parc naturel régional a commencé les diagnostics sur le terrain en se focalisant sur la flore. Plusieurs espèces patrimoniales et/ou menacées à l'échelle régionale ont été recensées comme la Scirpe des bois, le Pigamon jaune ou encore le Jonc nouveau. À la suite de ce diagnostic, le Parc naturel régional devra, avec le propriétaire, mettre en place des aménagements pour maintenir ces espèces et les protéger. Les premières mesures pourraient intervenir dès l'automne 2024.



SUR LES TRACES DU GRAND-DUC D'EUROPE

Le Hibou Grand-Duc est le plus grand rapace nocturne d'Europe. Il mesure 60 cm de long pour les mâles et 70 cm pour les femelles, pour un poids pouvant aller jusqu'à 3 kg. Cette espèce qui apprécie les milieux forestiers et les falaises a trouvé en Caps et Marais d'Opale un lieu de vie idéal. Depuis une quinzaine d'années, plusieurs couples se sont installés dans les carrières de Marquise. Une analyse plus fine des fonctionnalités locales de l'espèce, confiée au bureau d'études Ecosphère et commandée par le Parc naturel régional en 2024, vient de livrer ses premières conclusions : le Boulonnais et le territoire du Parc naturel régional en général sont favorables au bon développement de l'espèce qui profite d'un environnement naturel adapté pour trouver gîte et nourriture. Le suivi de l'espèce, grâce aux balises GPS installées sur les oiseaux, permet de constater que la population se stabilise sur le territoire du Parc naturel régional. Sensible aux perturbations ou dégradations de son milieu de vie (habitat et nourriture), le Grand-Duc d'Europe nous livre ainsi des informations sur la bonne qualité de notre environnement et de notre ciel nocturnes. L'étude en cours doit permettre d'améliorer encore l'accueil de cette espèce en Caps et Marais d'Opale.

COINS NATURE : LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DES VILLAGES

Préserver des cœurs de biodiversité, c'est la toute première mesure inscrite dans la Charte du Parc. Un symbole qui montre bien l'importance portée à cette thématique en Caps et Marais d'Opale. De nombreuses actions répondent à cet objectif, mais la plus concrète reste la création des coins nature au cœur même des villages.

Il s'agit souvent d'un tout petit bout de terrain. Une parcelle à côté de la salle des fêtes ou près du stade... Un terrain dont on ne sait pas bien quoi faire. En Caps et Marais d'Opale, 34 communes (voir carte en dernière page) ont décidé de dédier ces espaces à la biodiversité en en faisant des coins nature avec le Parc naturel régional.

Les coins nature sont des espaces aménagés de façon à favoriser l'épanouissement des espèces animales et végétales sauvages. Pour réaliser les aménagements nécessaires, les agents du Parc naturel régional visitent les lieux et déterminent les espèces qui vivent déjà sur place, mais aussi celles qui pourraient éventuellement s'y installer si les conditions sont réunies.

Les aménagements, mis en place conjointement par la commune et le Parc naturel régional, peuvent être très variés en fonction de l'effet désiré. Par exemple à Hesdigneul-Hès-Boulogne, une mare a été creusée pour développer la présence des amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons). À Courset, des haies d'arbustes d'essences locales ainsi que des arbres fruitiers ont été plantés. Ils offrent

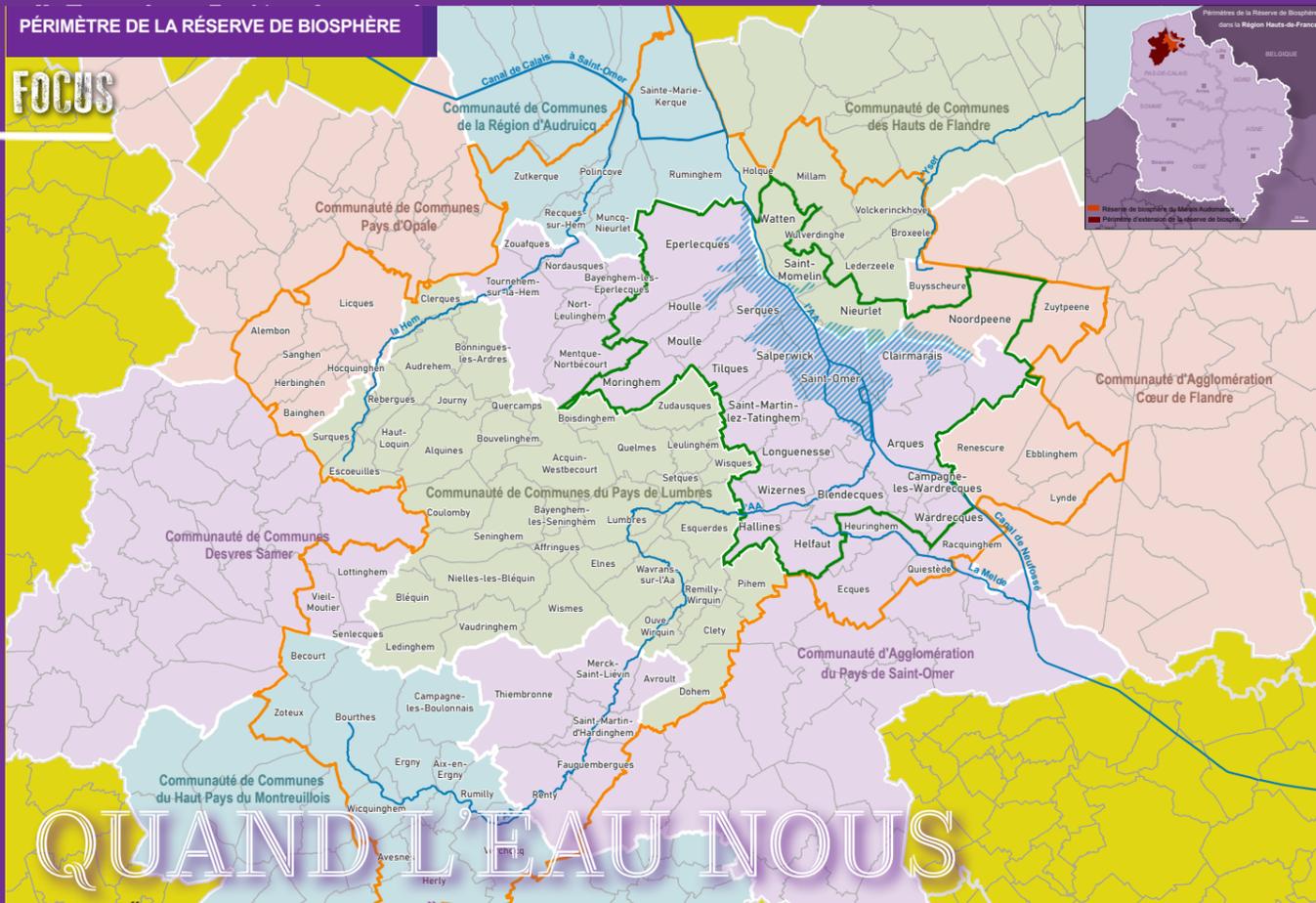


le gîte et le couvert aux oiseaux, insectes et micromammifères, en plus de servir de corridors de passage. Enfin à Noordpeene, la construction d'un muret de pierre permet de favoriser la présence des reptiles comme les lézards. Sur de nombreux coins nature, des éleveurs de moutons Boulonnais font brouter leurs troupeaux pour un entretien écologique et doux des prairies. Certains coins nature disposent même de tous ces aménagements cumulés.

DES ESPACES OUVERTS À TOUS

La plupart des coins nature sont ouverts à tous. Ils permettent non seulement de favoriser la biodiversité locale, mais également de sensibiliser

les habitants. De nombreuses animations auprès des enfants des écoles y ont lieu. Parfois même, les scolaires participent aussi aux plantations des haies de ce coin nature ! Ces espaces sont également des lieux de promenades familiales et de découverte. Le coin nature de Bainghen est un bon exemple, car, avec ses nombreuses ruches, il sert de rucher pédagogique à tous ceux qui souhaitent découvrir l'apiculture. Chaque année, de nouveaux coins nature sont créés ou enrichis. Véritables richesses pour les communes rurales du territoire, ils jouent un rôle déterminant dans la favorisation de la biodiversité et nous permettent de mieux la connaître pour mieux la protéger.



QUAND L'EAU NOUS RÉUNIT À L'UNESCO

C'est l'histoire d'une goutte d'eau. Plus précisément des gouttes d'eau de pluie qui tombent sur le mont Vert à Alquines. Selon la pente où elles chutent, elles s'écouleront vers la vallée de l'Aa ou vers la vallée de la Hem pour finalement se retrouver toutes ensemble dans les eaux du marais audomarois.

Des sources de l'Aa et de la Hem jusqu'au marais audomarois, l'eau qui s'écoule observe nos champs, nos pâtures, nos forêts, nos coteaux, nos maisons en craie ou en torchis, nos industries, nos savoir-faire, nos modes de vie, nos traditions... Bref, tout ce qui compose les paysages façonnés par les activités humaines. Des paysages qui abritent une faune et flore spécifiques, parfois ordinaires, parfois remarquables.

Toutes ces richesses naturelles, culturelles mais aussi les initiatives locales (concrètes ou en projet) pour concilier développement économique et démarches respectueuses de l'environnement sont reconnues internationalement par l'Unesco qui a officialisé début juillet 2024 « la Réserve mondiale de Biosphère marais audomarois – Aa – Hem – Flandre ».



Crédit photo : Ph.Hudelle



Crédit photo : S.Mézière

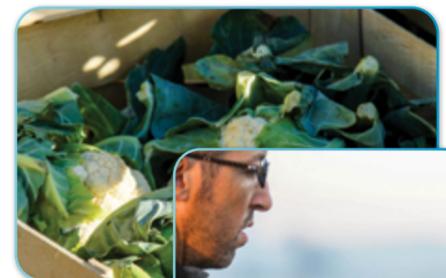
RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Cette désignation internationale est une belle reconnaissance après celle obtenue en 2013(1). C'est un nouveau coup de projecteur sur notre territoire et ses habitants, ses plus grands ambassadeurs. En effet, dès la conception du dossier de candidature pour une Réserve de biosphère à 111 communes, les habitants ont été impliqués dans la démarche portée par le Parc naturel régional, au nom des différents acteurs du territoire. Dans les dix prochaines années, durée de la désignation, la participation citoyenne et celle de tous les acteurs du territoire (élus, industriels, artisans, agriculteurs...) seront l'un des enjeux de réussite de cette nouvelle Réserve de biosphère.

Juillet 2024 marque donc le point de départ d'un nouveau défi pour les 111 communes qui composent la nouvelle Réserve de biosphère qui par la même occasion devient la Réserve de biosphère marais audomarois – Aa – Hem – Flandre : travailler ensemble pour la protection de la biodiversité, pour la promotion des terroirs, pour devenir une source d'inspiration pour les territoires voisins et même plus loin.

(1) Le marais audomarois a été désigné pour la première fois Réserve de biosphère de l'Unesco en 2013 et comptait 22 communes de l'Audomarois.

Le dossier de renouvellement en 2023 a élargi le périmètre à 111 communes et conduit à créer la Réserve de biosphère marais audomarois – Aa – Hem – Flandre



Crédit photo : Ph.Hudelle



Crédit photo : F.Coisy



Crédit photo : S.Mézière



Crédit photo : S.Jarry



La Réserve de biosphère marais audomarois – Aa – Hem – Flandre va orienter ses activités autour de 3 objectifs : Conservation de la biodiversité d'un environnement exceptionnel ; Développement économique durable sur les plans socioculturel et environnemental ; Soutien logistique, recherche, expertise, suivi, éducation et formation des publics.

Le Réseau mondial des réserves de biosphère compte désormais 759 sites dans 136 pays. « Ces nouvelles désignations arrivent à un moment crucial pour l'Humanité qui se trouve confrontée à une crise mondiale de la biodiversité et au dérèglement climatique. À l'heure où la communauté internationale est appelée à accroître le nombre de zones protégées, ces nouvelles Réserves de biosphère jouent un rôle essentiel pour la préservation à long terme de la biodiversité, l'amélioration des conditions de vie des populations locales et autochtones, et l'essor de la recherche scientifique ».

Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco





ils font le parc

LES ENFANTS AU CHEVET DE LA BIODIVERSITÉ DANS LEURS ÉCOLES

À genou au pied du coteau de Wavrans-sur-l'Aa, avec un petit bâton, Théo soulève les feuilles mortes à la recherche d'insectes de toutes sortes. Avec sa boîte-loupe, il pourra ainsi observer ceux qu'il a capturés ! Aujourd'hui, c'est école en plein air pour Théo et ses copains. Comme 9 autres classes de CP, CE1 et CE2 en Caps et Marais d'Opale, sa classe est lauréate des Trophées Josse Heumez et a ainsi remporté un prix : une journée complète pour profiter d'animations sur la nature et la géologie sur le site naturel exceptionnel des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa.

Josse Heumez était le maire de Wavrans-sur-l'Aa et un fervent défenseur de la protection de la nature et de l'environnement. Il a notamment milité pour faire des coteaux qui traversent sa commune et celle d'Elnes une réserve naturelle nationale. Aujourd'hui, ce site naturel, véritable refuge à orchidées sauvages et rares, est un site protégé géré par le Conservatoire d'Espaces naturels des Hauts-de-France. Créés par le Parc naturel régional et le Département du Pas-de-Calais, les Trophées Josse Heumez récompensent les classes de CP, CE1 et CE2 qui œuvrent pour la nature et la biodiversité dans leurs écoles.

DE L'HÔTEL À INSECTES À LA MARE DANS LA COUR

Avec sa boîte-loupe, Théo observe le cloporte qu'il a trouvé dans les sous-bois. Les petites bêtes, ça le connaît, avec sa classe il a construit un hôtel à insectes dans son école. D'autres classes ont planté des haies, mis en place des gestes pour économiser l'eau ou encore semé des plantes mellifères, à l'instar

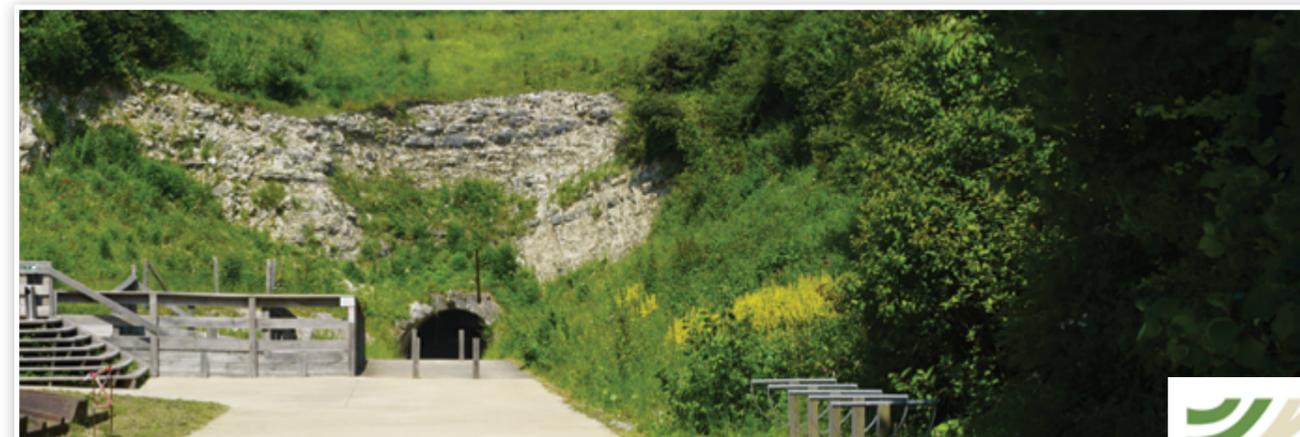
des CP de l'école de la Liette à Éperlecques. « Nous avons semé des graines pour attirer des insectes et les oiseaux près du jardin », racontent les élèves de cette classe. « Ainsi, ils vont favoriser la pollinisation dans le jardin de l'école. »

De plus en plus d'écoles incluent dans leurs actions éducatives un travail autour de la biodiversité. Ces actions sont souvent très concrètes (plantation d'un potager, création d'une mare...) et marquent durablement les enfants qui voient ainsi de leurs propres yeux les espèces revenir dans leurs cours d'école. Ces actions permettent de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge, mais aussi, à travers eux de sensibiliser leurs parents aux richesses naturelles des Caps et Marais d'Opale.

Entre une animation sur les orchidées sauvages, une découverte de la géologie des coteaux et un atelier sur les insectes, lors de cette journée à Wavrans-sur-l'Aa, Théo a appris comment les insectes pollinisent une fleur et leur importance dans le monde vivant. Appris ? Plutôt révisé. En réalité, Théo, comme tous ses copains, le savait déjà sur le bout des doigts.

Les classes lauréates des Trophées Josse Heumez : CE1 de l'école Léon Blum de Longuenesse, CP de l'école Léon Blum de Longuenesse, CE1-CE2 de l'école des Poètes de la Capelle-lès-Boulogne, CE1-CE2 de l'école Pablo Picasso de Ruminghem, CE1-CE2 de l'école de Clerques, CP-CE1 de l'école des Orchidées de Wavrans-sur-l'Aa, CP du RPi des Sources de la Hem à Escoeuilles, CP de l'école de la Liette à Éperlecques, GS-CP-CE1 de l'école de Setques.

Escapade



L'HISTOIRE DE LA TERRE ET DES HOMMES

Direction La Terre des 2 Caps et plus précisément Landrethun-le-Nord pour découvrir un endroit exceptionnel mêlant Histoire et Nature : la Forteresse de Mimoyecques* !

L'HISTOIRE

Cet ancien bunker allemand de la Seconde Guerre mondiale devait accueillir 25 canons V3 capables d'une portée de 165 km. De quoi détruire Londres. D'où son surnom « le canon de Londres ». Informés par la Résistance française de cette construction démarrée début 1943 par des travailleurs forcés, les Alliés bombardent le site. Le 6 juillet 1944, ils font mouche avec l'utilisation des bombes Tall boy. Après la guerre, dès le 9 mai 1945, les Anglais dynamitent le site et le rendent inopérant. La Forteresse de Mimoyecques est aujourd'hui un lieu de mémoire. D'avril à octobre, vous pouvez visiter une partie des galeries directement creusées sous la colline de Mimoyecques.

LA GÉOLOGIE

Avant de pénétrer dans la galerie d'entrée, prenez le temps de regarder le front de taille haut de 20 mètres par endroit. Vous apercevrez les différentes couches de roches (craie, silex, marne, etc.). 88 millions d'années d'histoire géologique s'étalent sous vos yeux et dévoilent une époque durant laquelle une mer chaude et pleine de vie recouvrait le territoire. Cette histoire a guidé la construction de Mimoyecques et permet aujourd'hui l'expression d'une biodiversité exceptionnelle.

*Propriétaire et gestionnaire : le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France.



LA BIODIVERSITÉ

Aujourd'hui encore la nature est omniprésente dans cette construction humaine et le site est classé Réserve naturelle régionale. Ce classement protège le milieu naturel, les espèces végétales et animales du coteau mais surtout les populations de chauves-souris qui trouvent un abri dans les galeries à l'automne et à l'hiver. C'est d'ailleurs, l'un des sites d'hibernation de chauves-souris les plus importants dans le nord de la France. 500 chauves-souris et 6 espèces y sont régulièrement recensées ! Ce patrimoine écologique, géologique et historique remarquable est à l'origine de la reconnaissance du site comme « géosite » du Geopark Transmanche.

EN PRATIQUE

Pour venir :

D249 entre Landrethun-le-Nord et Leubringhen à Landrethun-le-Nord - Parking gratuit - 03 21 87 10 34 www.mimoyecques.fr

À faire à proximité :

Le sentier des poissonniers
Boucle de 11 km. Comptez 3 heures. Départ de la mairie de Landrethun-le-Nord, parking à proximité de l'église Saint-Martin.

Ce chemin est lui aussi un lieu culturel. Il doit son nom aux poissonniers de Wissant qui venaient vendre leur marchandise à Landrethun-Le-Nord jusqu'à la fin des années 1950 ! Fiche de randonnée disponible sur : www.terredes2capstourisme.fr

LE CHEVAL BOULONNAIS : LE COMPAGNON DE TOUJOURS DU BOCAGE

Puissant, racé et fier, il est considéré comme le plus noble des chevaux de trait de France. Avec sa robe grise, son encolure robuste et les crins fournis, le cheval Boulonnais est un emblème du territoire des Caps et Marais d'Opale. Pourtant, ce compagnon de toujours des habitants du bocage boulonnais a bien failli disparaître.

Sa présence dans le territoire ne date pas d'hier, comme l'explique Elodie Vanderhaeghe, chargée de mission au Syndicat hippique Boulonnais. « On fait souvent remonter les origines du cheval Boulonnais au passage des armées romaines près de Boulogne-sur-Mer en 54 avant J.-C. »

Comme tous les chevaux de trait, le cheval Boulonnais était avant tout le meilleur ami des agriculteurs. Avec la puissance de ses 600 à 900 kg, il était parfait pour tous les travaux de la ferme. Mais pas seulement, on le retrouve aussi dans l'armée ou encore sur les plages de la Côte d'Opale. On l'utilisait pour charger le poisson et l'acheminer vers Paris. On parle alors du « Chasse-marée » et c'est aussi ce qu'il lui a valu sa belle robe grise (dans 75 % des cas !). « Autrefois, la majorité des Boulonnais étaient foncés », souligne Elodie Vanderhaeghe. « On les a sélectionnés pour éclaircir la race : les chevaux gris sont plus visibles la nuit, plus sécurisant pour les transports de marchandises. » Bref, le cheval Boulonnais a toujours fait partie des familles du bocage. Pourtant, l'arrivée de la mécanisation de l'agriculture dans les années 1960 a bien failli le faire disparaître, le reléguant alors au statut peu enviable de cheval à viande. Il y a dix ans, il était le cheval de trait le plus menacé de France.

Heureusement, des acteurs locaux, dont le Parc naturel régional, se sont mobilisés pour sauver la race. Aujourd'hui, le Syndicat hippique boulonnais et le Centre régional des ressources génétiques travaillent de concert pour augmenter les effectifs de chevaux

Boulonnais. « Notre rôle est de soutenir les éleveurs, les conseiller et mettre en place des programmes de sélection rigoureux. » En parallèle, un travail de sensibilisation du public est mené. « Nous organisons des concours, des foires, des expositions pour promouvoir la race et ses qualités. » La Région Hauts-de-France a également mis en place un programme de soutien de cette race locale avec une sorte de « prime de naissance » pour tout nouveau poulain Boulonnais mis au monde. Un établissement de promotion, la Maison du Cheval Boulonnais de Samer, lui est même, aujourd'hui, dédié.

« Aujourd'hui, environ 150 poulains naissent en France chaque année. Cela reste une race à très faible effectif comparé aux autres chevaux de trait. » Du travail reste donc encore à mener pour sauver le grand gris, suffisamment élégant pour la calèche, toujours aussi puissant pour les travaux de débardage et des champs. Un ami polyvalent qu'il nous faut donc préserver.



LA BONNE INITIATIVE

/ Zudausques /

Dans les villages, les puits n'ont souvent plus d'usage mais on les conserve parce qu'ils ont une valeur historique, architecturale, identitaire. Ils témoignent de la vie des générations précédentes, d'un lieu de vie où on se rencontre et on échange mais aussi d'un savoir-faire ancestral avec des matériaux locaux. À Zudausques, les élus souhaitent remettre en valeur deux puits communaux. Rue de la Trousse Bière, le puits cimenté par sécurité dans les années 50 vient de retrouver son éclat d'antan ! À la demande de la municipalité, le Parc naturel régional, appuyé par le Comité d'histoire du Haut-Pays, a fait de nombreuses recherches pour retrouver l'aspect originel de cet élément du patrimoine local. Conformément aux modèles observés dans les environs et aux souvenirs des anciens du village, le puits a été refait en bâtière

avec des maçonneries de briques appareillées en épi et un bardage en bois local non traité. Les travaux ont été assurés par l'association d'insertion APRT durant le printemps. Un chantier participatif a permis à toute personne intéressée d'apprendre le réemploi de briques anciennes, la technique de la maçonnerie en épi et la gestion de l'eau autrefois.

À VOIR

Envie de vous promener en forêt ? Nous ne pouvons que vous conseiller la forêt domaniale de Guînes ! En plus d'être un massif forestier magnifique peuplé de majestueux hêtres centenaires, c'est aussi un site historique lié à la première traversée de la Manche en ballon. Plusieurs chemins vous proposent de découvrir cette forêt. Parmi eux, un petit sentier de 3 km offre une promenade accessible à toute la famille. Envie d'en savoir plus ? Prenez une minute pour visionner la vidéo du Parc naturel régional qui retrace ce chemin au milieu des bois !

 : Parc Opale

À CHERCHER

L'hiver, on ne trouve pas de fruit ? Que nenni, c'est que vous ne connaissez pas les prunelles et leur arbuste, le prunellier ! Appelé aussi « épine noire », le prunellier est très répandu dans nos haies bocagères. Ses épines font d'une haie de prunelliers une barrière infranchissable, c'est pourquoi il était très utilisé autrefois. Il aime les sols humides ou calcaires et produit des petites prunes, des prunelles, qu'il ne faut consommer qu'une fois qu'elles ont subi les premières gelées ! C'est aussi cette production de fruits en hiver qui en faisait un arbuste très apprécié. Du point de vue de la biodiversité, le prunellier apporte mille avantages, mais surtout sa particularité de fleurir au début du printemps. Ses fleurs blanches apparaissent avant même les feuilles. Très mellifères, elles représentent un apport de nourriture important pour de nombreux butineurs à une époque de disette.



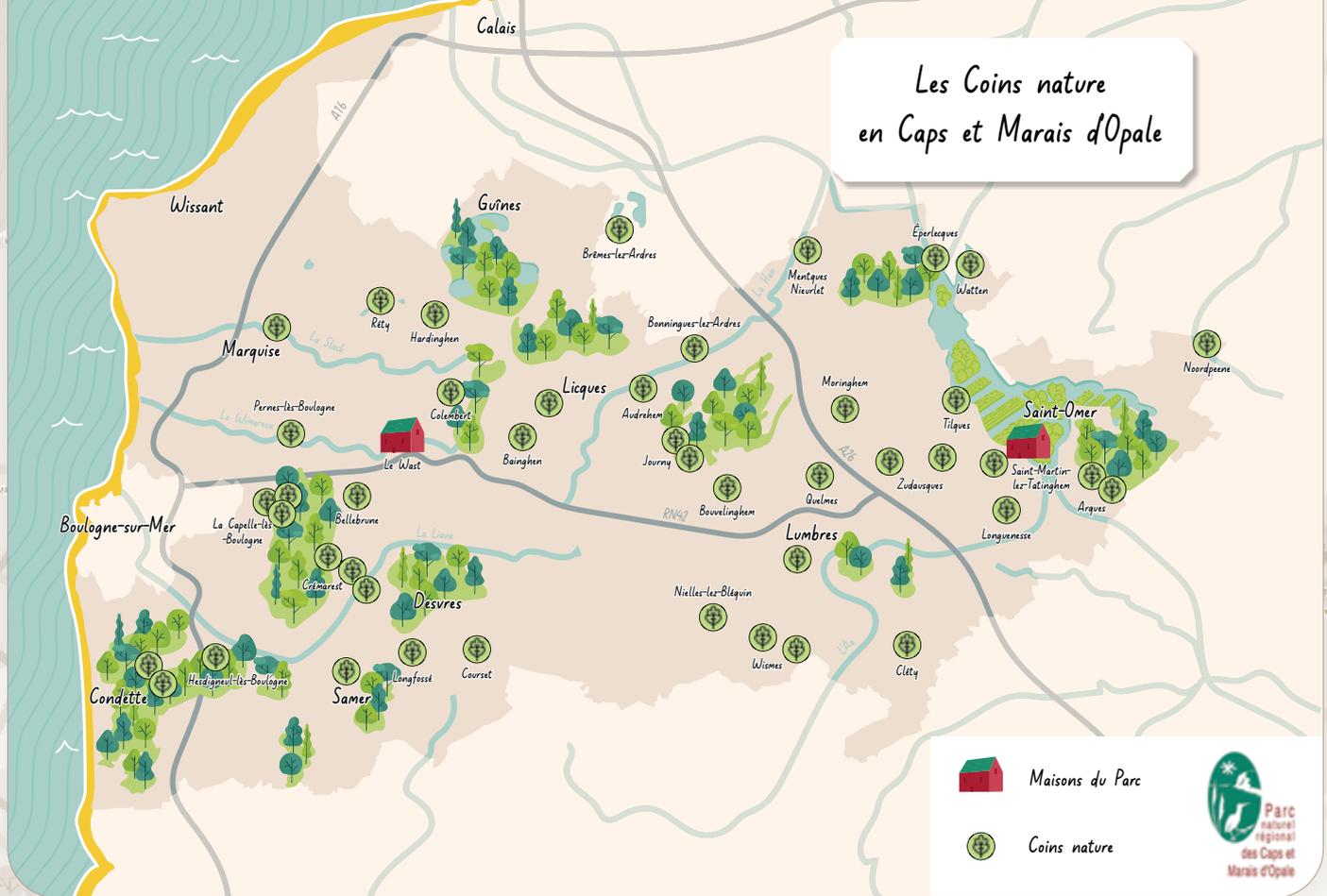
VALEURS PARC

Étape gourmande immanquable dans le bocage boulonnais ! La fromagerie d'Isa est née de l'envie d'Isabelle de se reconverter professionnellement et de produire du fromage dans l'exploitation familiale. Et le résultat est excellent avec toute une palette de fromages bio au menu. Parmi tous les fromages, ne manquez pas la mimolette, repérée notamment par le fameux guide gastronomique Gault & Millau ! La fromagerie d'Isa est marquée Valeurs Parc ! Pour acheter ses produits, rendez-vous dans la boutique de la Ferme du Wint à Brunembert, du lundi au vendredi de 9h à 18h (19h au printemps et en été).



photo : A-S Flament

Les Coins nature en Caps et Marais d'Opale



LES COINS NATURE EN CAPS EN MARAIS D'OPALE

Les Coins nature sont des espaces situés au cœur des villages et aménagés de façon à favoriser l'épanouissement des espèces animales et végétales locales. Une haie champêtre pour les oiseaux, les micromammifères et les insectes, une mare pour les amphibiens ou encore un muret de pierres pour les lézards et autres reptiles, entre autres. Ces espaces sont, le plus souvent, accessibles librement pour les habitants et les visiteurs. Ci-dessus une carte recensant les différents coins nature de notre territoire. Mais si vous souhaitez en savoir plus, voici deux adresses à visiter !

Le coin nature de Bainghen

C'est un véritable havre de paix niché au creux des coteaux calcaires qui bordent la commune. Ici, le village ainsi que le Parc ont planté des arbres fruitiers et des haies bocagères pour favoriser la présence des oiseaux, des insectes et pour créer des couloirs de déplacement pour certains petits mammifères. Cet espace est aussi un lieu pédagogique pour mieux connaître les abeilles. En effet, un rucher pédagogique y est installé. Durant toute la saison, le Parc naturel régional organise des animations de découverte des ruches et de l'apiculture. Intéressés ? Consultez l'agenda des animations ou rendez-vous sur parc-opale.fr !

Le coin nature de Noordpeene

C'est sans doute l'un des plus beaux coins nature du territoire des Caps et Marais d'Opale ! Situé juste à côté de la Maison de la bataille, cet espace de nature offre une petite promenade familiale et surtout permet de découvrir de nombreux aménagements propices à la biodiversité qui peuvent même, pour certains, être reproduits chez vous : un muret de pierre sèches, une mare, de nombreuses haies bocagères, un verger... Le verger est d'ailleurs parsemé de petits panneaux présentant les différentes variétés de pommes et de poires.

N°62 - Septembre 2024

Le Journal des habitants du Parc est diffusé dans les 154 communes du Parc naturel régional.

Directeur de la publication :

Sophie WAROT-LEMAIRE

Rédaction : Marie-Noëlle Cuevas,
Dorothee Delomez

Photos : Parc naturel régional,
sauf mentions contraires

Réalisation : François Hétru

Imprimerie : iLLICO by l'Artésienne

Tirage : 3000 exemplaires

N°ISSN : 1636-3760

Dépôt légal : 4^e trimestre 2024

Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est reconnu comme particulièrement riche et fragile. C'est à ce titre qu'il a reçu le classement Parc naturel régional sous l'égide de l'État, avec la coopération de la Région Hauts-de-France, du Département du Pas-de-Calais, des organismes consulaires ainsi que de toutes les intercommunalités et communes adhérentes.



Cofinancé par
l'Union européenne



62 Pas-de-Calais
Mon Département



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

Une autre vie s'invente ici